Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 4

Artikel: Retour du loup, ou complexe du nain de jardin?
Autor: Curtenaz, Sylvain
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346124

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Retour du loup, ou complexe du nain de jardin?

L'usage macabre qu'ont fait en janvier les adversaires de la révision partielle de la Loi sur l'armée des décès de militaires étrangers[1] n'est pas sans rappeler comment fut exploité au XIXe siècle l'état sanitaire de nos soldats au service de Naples. Il s'agissait alors de porter un dernier coup au service étranger; l'industrialisation naissante du pays avait besoin de bras. Cette fois, c'est notre politique de sécurité qui est visée.

■ **Lt-col EMG Sylvain Curtenaz**

L'OTAN dont on va encore, dans les mois à venir, nous dépeindre le côté «monstre buveur de sang», dans le seul dessein d'enterrer les aspects parmi les plus novateurs de la réforme «Armée XXI», reste mal connue dans notre pays. Nos parlementaires ne se font pourtant pas faute de participer aux activités de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN ou d'assister aux conférences données par les visiteurs de haut rang, comme le commandant en second des Forces alliées en Europe. Les occasions de débattre et de poser des questions ne manquent donc pas. Quel usage en font-ils? Mal connaître l'OTAN, c'est d'autant plus regrettable que, volens nolens, nous devons constater que

■ Hormis le Liechtenstein et l'Autriche, l'OTAN, ainsi que l'Union européenne, entourent notre territoire.

■ L'Alliance atlantique représente pour l'instant la seule organisation de sécurité en mesure de garantir militairement les frontières du monde occidental, l'OSCE se chargeant de la prévention des conflits.

■ En garantissant la sécurité de l'espace euro-atlantique, l'OTAN, qui ne nourrit pas de visées expansionnistes à l'encontre de la Suisse, protège nos frontières et garantit la sécurité de nos approvisionnements. Aucun adversaire conventionnel ne nous atteindra, sans avoir d'abord croisé le fer avec les forces de l'Alliance. Celles-ci disposent aussi des moyens d'alarme dont nous avons besoin pour pouvoir réagir et exploiter l'absence de profondeur stratégique de notre pays.

De ce fait, les actions politiques et militaires de l'Alliance atlantique ont immanquablement une influence certaine sur notre propre sécurité, au sens le plus large du terme. Le Conseil fédéral n'en a pas moins clairement déclaré n'avoir aucune intention de rejoindre ses rangs. Ce chemin passe d'ailleurs par le *Membership Action Plan* (*MAP*), dont la Suisse n'est pas membre.

La Suisse, consommatrice de la sécurité européenne

Le XXe siècle a fait de nous des consommateurs satisfaits de la sécurité européenne. Malheureusement, l'«affaire de l'avant-terrain opératif», qui a secoué le microcosme fédéral au début de l'hiver, a une nouvelle fois prouvé que bien des cerveaux n'ont toujours pas dégelés et que la guerre froide continue de marquer les esprits.

Aurions-nous déjà oublié l'expédition du général Bachmann en Haute-Bourgogne en 1815, les accords de neutralisation de la Savoie, ou tous ces «Vormauern» que l'ancienne Confédération jugeait déterminants pour sa défense? N'est-ce pas devant les murs de Strasbourg que les Suisses virent orner leur drapeau d'une croix d'argent par un empereur reconnaissant, qui donnait ainsi, sans le savoir – parmi les diverses explications historiques valables – naissance à nos couleurs nationales? Les terrains qui contrôlent Genève, Schaffhou-

[1] *Pour les Européens, il s'est très vraisemblablement agi d'une démonstration commune à l'encontre du nouveau président américain et de son administration, motivée par le désaccord quant à l'installation du bouclier antimissile. Ce qui ne diminue en rien les risques sanitaires possibles causés par ces munitions. Mais qui serait assez naïf pour croire à une guerre propre et aseptisée?*

se ou le Mendrisiotto sont-ils situés sur notre territoire[2]?

La neutralité, jusqu'à preuve du contraire, est un principe politique dont le statut nous a été accordé par les puissances signataires du Congrès de Vienne, plus parce qu'elles ne savaient que faire de l'espace helvétique que par sollicitude pour les Suisses! La neutralité est un outil, et non une fin en soi. C'est aussi un ciment... Un tel miracle n'aurait réussi sans qu'elle soit très souple et s'accommode des exigences du consensus! Même en 1847, lorsque les cantons catholiques n'hésitent pas à faire appel à la France et à l'Autriche. Que dire de la guerre froide? La Suisse, bien que l'un des rares Etats occidentaux à reconnaître la Chine de Mao en 1949, n'en a pas pour autant été une grande amie de l'Union soviétique. Les Suisses étaient-ils neutres en 1950, lors de l'éclatement de la guerre de Corée, en 1956, lors de l'invasion de la Hongrie, ou encore en 1979, lors de l'invasion de l'Afghanistan? Cessons dès lors de nous référer à une fausse «tradition vieille de 200 ans», fruit d'une situation géopolitique qui a radicalement évolué depuis!

Une armée forte adaptée aux menaces du XXIe siècle

Aujourd'hui, ce n'est plus le nombre de baïonnettes qui fait la différence dans la bataille. Même les mérites tant vantés de l'«asymétrisme» ont des limites, notamment lorsque l'Etat qui entend le pratiquer est un Etat industriel dont les liens d'interdépendance avec ses voisins et le monde sont très développés, sinon rendus inextricables en raison des progrès galopants des technologies de l'information et de l'informatique. La recherche militaire du renseignement, à elle seule, requiert des moyens qu'un seul pays, à moins d'avoir le budget des Etats-Unis, ou de s'imposer les sacrifices financiers de l'Etat hébreu, ne peut se permettre. La menace dépasse par ailleurs le seul cadre militaire[3]. Les polices qui, au Kosovo, récoltent à la source les informations nécessaires pour combattre le crime organisé le savent bien. Elles sont au front, et tous les jours!

La coopération multinationale en matière d'instruction est aussi comprise dans la révision partielle de la Loi sur l'armée! Il n'y pas si longtemps, confrontés à l'état lamentable de l'armée, le général Guisan et le conseiller fédéral Minger[4] n'avaient pas hésité à conclure des accords secrets avec la France. Ils surent ne pas les considérer comme un oreiller de paresse et s'employèrent, durant toute la guerre, à améliorer notre outil de défense. Sachons, nous aussi, «rester dans le coup». Il ne coûte rien de profiter de l'expérience individuelle ou collective des membres de l'OTAN et d'autres pays neutres. Et que dire de l'opportunité d'entraîner nos corps de troupe sur des terrains dont les dimensions rendent la manoeuvre et le combat interarmes possibles? Ne forçons pas nos militaires à préparer la guerre d'hier. Donnons-leur les moyens de s'adapter aux exigences du combat moderne!

Les engagements à l'étranger ont un sens

Les engagements hors de nos frontières servent de façon démonstrative les intérêts de notre diplomatie, bien mieux que toutes les enveloppes discrètement glissées, depuis des décennies, sous la table de l'ONU

[2] *Voir Hans Rapold: «Ausfalltore oder Schutzwälle; Schweizer Jura und Alpen zwischen Wiener Kongress und Versailles», Wille, F. (Dir.):* La guerre et la montagne; L'influence des Alpes et du Jura sur la stratégie à travers les siècles. *Hauterive, G. Attinger, 1988.*

[3] *Voir à ce sujet les études regroupées sous le titre* Defending America in the 21st Century; New Challenges, New Organizations, and New Policies. *Washington, D.C.: Center for Strategic and International Studies, 2000 (www.csis.org).*

Sciolino, Elaine: «2015 Outlook: Enough Food, Scarce Water, Porous Borders», The New York Times *(version électronique), 18.12.2000.*

Dick, Charles J.: «Conflict spills into the 21st Century», Jane's Intelligence Review, *12/2000.*

Ramonet, Ignacio (et al.): «Atlas 2001 des conflits», Manière de voir, *55/2001.*

[4] *Du parti des paysans, artisans et bourgeois, ancêtre de l'actuelle UDC.*

et de ses agences. Ils contribuent aussi à assurer notre sécurité et l'ordre intérieur. Par notre présence armée dans des pays au bord du chaos, nous contribuons à la sécurité collective. Nous pouvons aussi rechercher du renseignement, protéger nos coopérants et les organisations d'entraide, rendre leur travail possible, contrôler les mouvements de réfugiés et en informer nos autorités, nous entraîner et acquérir de l'expérience opérationnelle, ouvrir la voie aux investisseurs de la reconstruction... Un soldat suisse à l'étranger est un investissement qui sert les intérêts de l'Etat et de ses citoyens. Il est de notre devoir de lui donner les moyens d'assurer par lui-même sa sécurité.

Par sa présence, il contribue en effet à retarder le moment où l'armée devra être mise sur pied pour protéger notre population et nos infrastructures, voire livrer un coûteux et sanglant combat sur notre propre sol. L'action des militaires suisses a autant de valeur que celle de nos coopérants. En dépit de prestations fort différentes, l'un et l'autre appartiennent au même système de sécurité globale; aujourd'hui, l'un et l'autre doivent travailler ensemble, car il n'existe qu'une seule sécurité. En effet, il n'y a aucune raison que, au nom de la neutralité, nous soyons épargnés par les prolongements économiques, criminels, religieux ou terroristes des convulsions de ce monde, et de ce terrible fossé qui sépare pays pauvres et pays riches.

Paradoxalement, ce sont pourtant les plus chauds partisans d'une sécurité militaire et civile, de la lutte contre le crime organisé et de l'immigration qui se refusent à soutenir l'envoi de Suisses armés à l'étranger. Pis encore, ils ont fait alliance avec la gauche anarchiste. Voulons-nous leur donner quitus d'un retour des «fronts» sur l'une des scènes politiques les plus stables du monde?

Le combat contre la révision partielle de la Loi sur l'armée est lancé. Il va nous diviser pour le plus grand profit des adversaires de l'armée. Entre les cercueils plombés des uns et les colombes masquées style manifestant anti-Davos des autres, chacun devra trouver le chemin de la raison, et estimer le prix qu'il est prêt à payer pour garantir la sécurité des générations futures.

S. Cz.